



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 19 Juin 2014

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 29

Numéro
2014/JUIN/66

Point de l'ordre du jour
2

OBJET
OCTROI DE SUBVENTIONS
ANNÉE 2014

RAPPORTEUR
M. JAECK

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 27/06/2014
L'affichage en mairie le : 27/06/2014
La notification le :

Le Maire
Christophe LUBAC

Le Jeudi 19 Juin 2014, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 13 Juin 2014, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y. SCHANEN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J-L. PALÉVODY, M. J. DAHAN, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme G. BAUX, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme Ch. CHEVALLIER, M. Fr. ESCANDE, M. M. CHARLIER, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme M. RICHARD.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme G. BAUX
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme V. LETARD
Mme Cl. GRIET a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme M. CABAU a donné procuration à M. P. BROT
M. N. MASSY a donné procuration à M. M. CHARLIER

Exposé des motifs

Monsieur JAECK propose au Conseil Municipal de voter une subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande.

Il précise que les membres du Conseil Municipal membres du bureau d'une association subventionnée ne prennent pas part au vote.

• Yosékan Budo.....	520 €
• USR Rugby à XIII.....	2 650 €
• APES Association des Parents d'Enfants Sourds.....	290 €
• USR Basket.....	3 200 €
• Rando Plaisirs.....	450 €
• La Boule Étoilée.....	575 €
• Arc en Ciel.....	505 €
• Port Sud Aviron.....	690 €
• Association sportive et Culturelle des Écoles Sajus.....	480 €
• Vis a Vie.....	500 €
• Amitié Solidarité.....	750 €
• Secours populaire.....	1 250 €
• Club Nautique de Ramonville.....	2 825 €
• Convivencia Festival.....	2 125 €
• Convivencia « La nuit du bal ».....	1 325 €

Décision

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur JAECK, et après en avoir délibéré par **29 VOIX POUR, 4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et Mme RICHARD) **VOTE** les subventions suivantes :

• Yosékan Budo.....	520 €
• USR Rugby à XIII.....	2 650 €
• APES Association des Parents d'Enfants Sourds.....	290 €
• USR Basket.....	3 200 €
• Rando Plaisirs.....	450 €
• La Boule Étoilée.....	575 €
• Arc en Ciel.....	505 €
• Port Sud Aviron.....	690 €
• Association sportive et Culturelle des Écoles Sajus.....	480 €
• Vis a Vie.....	500 €
• Amitié Solidarité.....	750 €
• Secours populaire.....	1 250 €
• Club Nautique de Ramonville.....	2 825 €
• Convivencia Festival.....	2 125 €
• Convivencia « La nuit du bal ».....	1 325 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date de la signature : 26/06/2014
Nom du signataire : Christophe LUBAC